

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

MAROLLEAU

Pierre-Yves

Membre d'EPCI/communauté d'agglomération du Bocage bressuirais

Élu(e) ou nommé(e) le : 10/07/2020

Déclaration déposée le : 16/05/2021 17:54:53

Renseignements personnels :

Année de naissance : 12/12/1954

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Collines La Radio de 01/2015 à 04/2021 rzdio associative Commentaire : Je suis membre du CA de cette radio depuis sa création dans les années 90 et ce, à titre bénévole. Je représentais l'Agglo depuis 2014 mais je vais laisser cette représentation à l'un de mes VP lors de la prochaine AG de la radio	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Association avenir 147-149 liaison routière Nantes-Poitiers-Limoges de 07/2020 à 05/2021 soutenir le projet d'une 2x2 voies de Bressuire à Limoges Commentaire : Cette association à laquelle l'Agglo 2B adhère regroupe des élus des collectivités concernées. Le montant de la cotisation annuelle est très modique (10 euros) et les membres du CA le sont à titre bénévole	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : OPH Deux-Sèvres Habitat de 01/2019 à 06/2020 gestion et construction de logements conventionnés Commentaire : Les seules sommes perçues sont des remboursements de frais de déplacement pour assister aux réunions à Niort (80 kms aller) et Thouars (42 kms aller)	2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Néant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire de 03/2014 à 05/2020 Commentaire : J'ai été réélu maire en mai 2020 et continue donc à toucher une indemnité imposable de 1140,60 euros	2014 : 14 475 € Net 2015 : 18 504 € Net 2016 : 18 299 € Net 2017 : 21 265 € Net 2018 : 21 025 € Net 2019 : 14 031 € Net 2020 : 5 629 € Net
vice-président de l'Agglo 2B de 01/2015 à 06/2020 Commentaire : J'ai repris le montant imposable de chaque année, sachant qu'il y a eu des régularisations par les services financiers de l'Agglo en 2018 et qu'en 2020, mon indemnité de président a été appliquée de juillet à décembre	2015 : 9 384 € Net 2016 : 9 411 € Net 2017 : 9 549 € Net 2018 : 12 059 € Net 2019 : 9 451 € Net 2020 : 19 082 € Net

Observations

Je soussigné Pierre-Yves Marolleau certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 16/05/2021 17:54:53

Signature : Pierre-Yves Marolleau